

Pour diffusion immédiate

Le 27 juin 2007

numéro 07-135

L'annonce du gouvernement fédéral au sujet de la violence familiale déçoit les territoires

WHITEHORSE –Les ministres du Nord responsables de la condition féminine sont déçus de l'annonce récente du gouvernement fédéral, qui investira 56 millions de dollars de plus au cours des cinq prochaines années dans les programmes et services destinés à prévenir la violence familiale, mais seulement dans les réserves visées par la *Loi sur les Indiens*.

Dans le Nord, le concept de « réserve », qui découle de la *Loi sur les Indiens*, ne s'applique pas vraiment. Il n'existe pas de réserve dans le Nunavut; le Yukon, pour sa part, ne compte aucune réserve assujettie à cette loi et les Territoires du Nord-Ouest n'en comptent que deux.

L'annonce a été faite par la ministre de la Condition féminine, M^{me} Beverly Oda, au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord, et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, lors du Sommet national des femmes autochtones tenu à Corner Brook, à Terre-Neuve-et-Labrador.

« Nous ne doutons pas de la sincérité du gouvernement fédéral qui veut réduire la violence faite aux femmes autochtones du Canada et accroître le nombre de refuges où elles peuvent aller quand elles tentent de fuir une relation violente », a déclaré M. Charles Dent, ministre des T.N.O. responsable de la condition féminine. « Toutefois, il est difficile de comprendre pourquoi, une fois de plus, le Nord ne peut bénéficier de ces ressources, tellement nécessaires. »

En 2006, la hausse des fonds fédéraux consacrés aux refuges pour femmes dans les réserves visées par la *Loi sur les Indiens* excluait aussi les femmes autochtones des régions nordiques. Les trois ministres du Nord responsables de la condition féminine avaient alors écrit au ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Jim Prentice, pour qu'il rétablisse la situation, mais en vain.

« Une fois encore, hélas, les femmes du Nord profiteront très peu de ces fonds supplémentaires », a dit la ministre yukonnaise du Bureau de promotion des intérêts de la femme, M^{me} Elaine Taylor. « Cela est particulièrement difficile à comprendre quand on sait que la violence dont ces femmes sont victimes est plus fréquente et plus grande que celle subie par les femmes du sud du pays. »

« Les femmes autochtones du Nord ont désespérément besoin de cette aide que le gouvernement fédéral n'offre qu'aux femmes des réserves », a précisé la ministre du Nunavut responsable de la condition féminine, M^{me} Leona Aglukkaq. « Il est grand temps qu'Ottawa tienne compte de notre réalité et adapte ses politiques de manière à répondre aux besoins des femmes autochtones de cette région du pays. »

Les ministres de la condition féminine des trois territoires continueront de défendre les intérêts des femmes et de se faire les porte-parole de leurs préoccupations.

-30-

Renseignements :

Yukon :

Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949

roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Territoires du Nord-Ouest :

Brad Poulter
Communications
Conseil des ministres
867-669-2302

brad.poulter@gov.nt.ca

Nunavut :

Rian van Bruggen
Spécialiste principal des programmes,
Initiatives visant les femmes
Santé et Services sociaux
867-975-5782

rvanbruggen@gov.nu.ca